



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnité de résidence

Question écrite n° 31449

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'étude qui doit être rendue à l'automne concernant l'indemnité de résidence à 3 % pour les fonctionnaires des Alpes-maritimes. Cette étude est très attendue, notamment par l'ensemble des catégories de personnel du CHU de Nice, du fait d'une disparité territoriale pénalisante. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les modalités de cette étude et les critères sur lesquelles elle sera basée.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31449

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8316

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)